

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

Céline, Paul et Yann Bulteau enchantent leur quartier tous les soirs

L'une des premières soirées "live" sur la page Facebook de La Maurienne Hebdomadaire a été animée, le 1^{er} avril par cette sympathique fratrie mauriennaise mêlant avec talent le cirque, la musique, les contes. Mais Céline, Paul et Yann Bulteau ne se sont pas arrêtés là : tous les soirs, avec leurs voisins de la rue Saint-Pierre, ils participent aux applaudissements aux soignants, avant de proposer une chanson de façon très participative. Chaque soir ils annoncent la chanson du lendemain, afin que chacun puisse la préparer dans la journée pour la chanter ensemble à l'heure du rendez-vous.

Le choix est éclectique : le 27 avril c'était "La montagne" de Jean Ferrat, le 28 "Coup de soleil" de Richard Cocciante. Parfois le choix vient de leurs voisins, par exemple Lou, leur voisine de 9 ans, leur a demandé "La maison penchée" de Rémi Trouillon. C'est donc un beau rendez-vous à la fenêtre qui est donné chaque soir au voisinage, et parfois, dans le bâtiment d'en face, un accordéoniste prolonge le moment en jouant un morceau. Et ils espèrent, à la fin du



Le 29 avril Céline, Yann, Paul Bulteau et Anna Ibanez ont chanté "La liberté", un morceau du groupe avec lequel Yann jouait au lycée.

confinement, proposer un "mini-concert blind test" avec les voisins des deux immeubles, pour reprendre toutes les chansons interprétées durant cette période.

Et nos trois artistes espèrent pouvoir reprendre cet été le spectacle itinérant en refuge qui a voyagé, depuis quatre ans, dans les Alpes et les Pyrénées. Ils n'hésiteraient d'ailleurs pas à visiter de nouvelles contrées si l'occasion se présentait. Ce

"Spectacle à dos", dont tout le matériel se déplace à dos d'homme, raconte chaque soir, dans un refuge de montagne différent, l'histoire d'un personnage entre homme et dahu : un dahomme ! Un spectacle pour faire rire, rêver, partager leurs valeurs à travers le cirque, la chanson et le récit : une autre façon d'apprécier la montagne... quand le déconfinement le permettra.

Pierre Dompnier